RÉGLEMENTATION MAÎTRISÉE

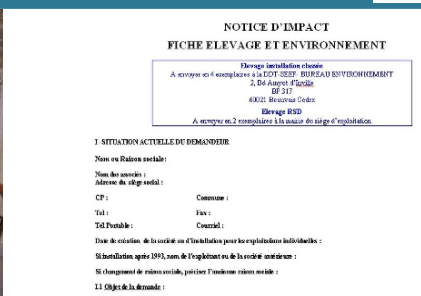

NOTICE D'IMPACT

FICHE ELEVAGE ET ENVIRONNEMENT

Elevage installation classée
A envoyer en 4 exemplaires à la DDT-SEEP- BUREAU ENVIRONNEMENT
2, Bd Ampere d'Eevilla
BP 317
60021 Beauvais Cedex

Elevage RSD
A envoyer en 2 exemplaires à la mairie du siège d'exploitation.

1. SITUATION ACTUELLE DU DEMANDEUR

Nom ou Raison sociale :

Nom des associés :
Adresse du siège social :

CP : Commune :

Tel : Fax :

Tel Portable : Courriel :

Date de création de la société ou d'installation pour les exploitations individuelles :

Si installation après 1993, nom de l'exploitant ou de la société antérieure :

Si changement de raison sociale, préciser l'ancienne raison sociale :

1.1 Objet de la demande :

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

APPUI AU DÉCLARATIF INSTALLATION CLASSÉE OU RSD*

VOUS SOUHAITEZ...

Compléter le dossier réglementaire pour obtenir l'autorisation d'exploiter et faire reconnaître votre élevage pour limiter les problèmes de voisinage.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout éleveur.

NOUS VOUS PROPOSONS

- D'établir un état des lieux existant : cheptel, bâtiments, pratiques d'épandage, ouvrages de stockage.
- De rechercher des mesures compensatoires en cas de demande de dérogation de distance.
- De renseigner le formulaire et rédiger une lettre de demande de dérogation aux distances réglementaires si besoin.
- De transmettre le dossier à la DDT.

*Règlement Sanitaire Départemental

NOS +

- Une connaissance approfondie de la réglementation.
- Un appui personnalisé et suivi.

DURÉE
1/2 journée

PRESTATION INDIVIDUELLE

VOS CONSEILLERS RÉFÉRENTS

François FOULON
Laurena BONNET
Stéphanie SEVRY
Arnaud COLIN (Prestataire)

Sylvie BROUSSIN : 03 44 11 44 57

Tarifs et conditions générales de vente disponibles sur demande et www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE OISE

MAJ : 18/12/2019